



Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

1 rue de l'Hôtel Dieu
80100 Abbeville
Tél : 03 22 20 60 30
Fax : 03 22 31 19 33

Plan Vélo Baie de Somme

ANNEXES



Siège Social :
5 bis rue de Verdun - 80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 90 - Fax : 03 22 90 33 99
Mail : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com



Etude réalisée par :



5 bis rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 90
Fax : 03 22 90 33 99
Courriel : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com

Dossier n° : 1510102 (VS 3)

Décembre 2016 (complété en Octobre 2017)

ANNEXES

ANNEXE I : FICHES NATURA 2000

ANNEXE II : FICHES ZNIEFF

ANNEXE III : LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES SUR LES COMMUNES DE MERS-LES-BAINS, SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY ET AULT POUR LE TRONÇON 1

ANNEXE IV : LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES SUR LES COMMUNES DE AULT ET WOIGNARUE POUR LE TRONÇON 2

ANNEXE V : LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES SUR LES COMMUNES DE WOIGNARUE, BRUTELLES ET CAYEUX-SUR-MER POUR LE TRONÇON 3

ANNEXE VI : LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES SUR LA COMMUNE DE CAYEUX-SUR-MER POUR LE TRONÇON 4

ANNEXE VII : LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES SUR LES COMMUNES DU CROTOY ET DE SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT POUR LE TRONÇON 5

ANNEXE VIII : LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES SUR LES COMMUNES DE QUEND ET FORT-MAHON-PLAGE POUR LES TRONÇONS 6 ET 7

ANNEXE IX : TRONÇON 5 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - DÉTAILS DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LES SITES IMPACTÉS

ANNEXE X : TRONÇON 7 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - DÉTAILS DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LES SITES IMPACTÉS

ANNEXE XI : TRONÇON 5 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - SYNTHÈSE SUR L'ÉQUIVALENCE FONCTIONNELLE PAR FONCTION

ANNEXE XII : TRONÇON 7 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - SYNTHÈSE SUR L'ÉQUIVALENCE FONCTIONNELLE PAR FONCTION

ANNEXE XIII : TRONÇON 5 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - SYNTHÈSE SUR L'ÉQUIVALENCE FONCTIONNELLE PAR INDICATEUR

ANNEXE XIV : TRONÇON 7 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - SYNTHÈSE SUR L'ÉQUIVALENCE FONCTIONNELLE PAR INDICATEUR

ANNEXE XV : TRONÇON 5 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - DÉTAILS DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LES SITES DE COMPENSATION

ANNEXE XVI : TRONÇON 7 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - DÉTAILS DE LA VALEUR DES INDICATEURS DANS LES SITES DE COMPENSATION

ANNEXE XVII : TRONÇON 5 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - DIAGNOSTICS DE CONTEXTE DU SITE AVANT IMPACT ET DU SITE DE COMPENSATION

ANNEXE XVIII : TRONÇON 7 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - DIAGNOSTICS DE CONTEXTE DU SITE AVANT IMPACT ET DU SITE DE COMPENSATION

ANNEXE XIX : TRONÇON 5 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - ÉVALUATION DE LA VRAISEMBLANCE D'UNE ÉQUIVALENCE FONCTIONNELLE POUR LES INDICATEURS MESURÉS

ANNEXE XX : TRONÇON 7 - ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES - ÉVALUATION DE LA VRAISEMBLANCE D'UNE ÉQUIVALENCE FONCTIONNELLE POUR LES INDICATEURS MESURÉS

ANNEXE I :
FICHES NATURA 2000



Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://www.mnhn.fr/bases/natura2000/FR2200346>



Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://www.mnhn.fr/bases/natura2000/FR2200346>



Muséum national d'Histoire naturelle

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)



FR2200346 - Estuaires et littoral picards (baies de Somme et d'Authie)

1. IDENTIFICATION DU SITE.....	1
2. LOCALISATION DU SITE.....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.....	4
4. DESCRIPTION DU SITE.....	13
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE.....	15
6. GESTION DU SITE.....	16

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC) **1.2 Code du site** FR2200346 **1.3 Appellation du site** Estuaires et littoral picards (baies de Somme et d'Authie)

1.4 Date de compilation 31/01/1996 **1.5 Date d'actualisation** 26/07/2012

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie www.developpement-durable.gouv.fr	DREAL Picardie www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	MNHN - Service du Patrimoine Naturel www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deh.dgain@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mmhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
 (Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
 (Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/12/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/lopdf.do?cidTexte=JORFTEXT000023386604>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,56667° Latitude : 50,23333°

2.2 Superficie totale

15682 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

64%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
80	Somme	36 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
80001	ABBEVILLE
80039	AULT
80110	BOISMONT
80161	CAHON
80163	CAMBRON
80182	CAYEUX-SUR-MER
80228	CROTOY (LE)
80303	FAVIERES
80333	FORT-MAHON-PLAGE
80464	LANCHERES
80533	MERS-LES-BAINS
80600	NOYELLES-SUR-MER



80618	PENDE
80633	PONTHOILE
80637	PORT-LE-GRAND
80649	QUEND
80691	SAIGNEVILLE
80713	SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT
80714	SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY
80721	SAINT-VALERY-SUR-SOMME
80826	WOIGNARUE

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Évaluation du site			
	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	ABIC/D Représentativité	ABIC Conservation	Superficie relative	Évaluation globale	
1110 Bancs de sable et sable couvertes permanentes d'eau marine	156,02 (1 %)			A	A	B	A	
1130 Estuaires	2505,92 (16 %)			A	A	B	A	
1140 Régions humides ou subitric succédées à marée basse	1566,0 (10 %)			A	A	B	A	
1150 Lagunes côtières	156,02 (1 %)	X		A	A	B	A	
1170 Ouvrages	156,02 (1 %)			D				
1210 Végétation arborée des bords de mer	156,02 (1 %)			A	A	C	A	
1220 Végétation herbacée des bords de mer	783,1 (5 %)			A	A	B	A	
1230 Faisceaux avec végétation des côtes atlantiques et balnéaires	156,02 (1 %)			A	A	B	A	
1310 Végétations pionnières à Salicornes et autres espèces annuelles des zones humides et salines	1409,58 (9 %)			A	A	B	A	
1330 Prairie salée atlantique (Cladonia-Puccinellietalia maritima)	1409,58 (9 %)			A	A	C	A	
1400 Fourrés halophytes méditerranéens et Pannico-atlantiques (Sarcocornetea halocauli)	1050,96 (6 %)			A	A	B	A	
1510 Dunes mobiles littorales	156,02 (1 %)			A	A	C	A	
2120	783,1			A	A	C	A	

	(β %)							
Donnée	156,62 (1 %)		A	B	A	A	A	A
Donnée	2662,54 (17 %)		A	B	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	B	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	B	B	B	A	A
Donnée	783,1 (5 %)		A	C	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	C	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	C	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	C	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	C	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	C	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		A	C	A	A	A	A
Donnée	156,62 (1 %)		B	C	A	A	C	C
Donnée	156,62 (1 %)		B	C	A	A	B	B
Donnée	156,62 (1 %)		C	C	A	A	A	A

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site			
		Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. CIRVIP	Qualité des données	ABICD	AIBC			
				Min	Max						Pop.	Consl.	
F	1099	<i>Lampyrus fluctuatus</i>	w										
F	1099	<i>Lampyrus fluctuatus</i>	c										
A	1166	<i>Trichas cristatus</i>	r										
A	1166	<i>Trichas cristatus</i>	p										
M	1321	<i>Allochalcidius ruficornis</i>	p										
M	1349	<i>Trichas cristatus</i>	c										
M	1351	<i>Phaenocarpa albocincta</i>	c										
M	1364	<i>Halictus confusus</i>	c	1	5								
M	1385	<i>Phoca vitulina</i>	w										
M	1385	<i>Phoca vitulina</i>	r										
M	1385	<i>Phoca vitulina</i>	p	100	110								
M	1385	<i>Phoca vitulina</i>	c										
P	1814	<i>Halosaurus rostratus</i>	p										
P	1803	<i>Loxia curvirostris</i>	p										
I	6199	<i>Enallagma cyathigerum</i>	p										

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Taille** : Min - Max (en km). Grilles 10x10 = Grille 10x10 km. Grilles 5x5 = Grille 5x5 km. Longueurs en km. localités = Stations, logs = Nombre de branches, mâles = Mâles, strobos = Pousses, stones = Carrefours rochers, subadults =
- **Unité** : trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Qualité des données** : Q1 = Écarter, Q2 = Écarter (communes), P = espèce très rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Conservation** : A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Présence non significative».
- **Évaluation globale** : A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Significative».
- **Population** : A = 100 > P > 15 % ; B = 15 > P > 5 % ; C = 2 > P > 0 % ; D = Non significative.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	25 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	10 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	35 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilois	5 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %

Autres caractéristiques du site

Le site comprend 67% de surface marine et 33% de surface terrestre (calcul effectué à partir de la limite des laines de haute mer). Continuité exceptionnelle de systèmes littoraux nord-atlantiques, unique et exemplaire pour la façade maritime française et ouest-européenne, correspondant au littoral picard de la "Plaine Maritime Picarde" et aux estuaires historiques de la Somme et de l'Authie (partie sud). Au-delà de l'Authie et de la Bresle, le site est prolongé en concordance dans le Nord-Pas-de-Calais et en Haute-Normandie. Cet ensemble maritime associe les unités géomorphologiques suivantes :

- système dunaire (cordon bordier, xérosères internes et hygrosères intercalées) puissamment développées à l'intérieur des terres ;
- systèmes estuariens actifs (infra-littoral, slikke, schorre) de la Somme, de la Maye (avec engraisements dunaire importants et formation de lagunes) et de l'Authie ; séquences complètes d'habitats estuariens depuis la basse slikke jusqu'au schorre
- système des levés de galets (cordons successifs actifs et fossiles du poulier de la Somme), entité rarissime et sans équivalent en France ; habitats hyperspécialisés de galets littoraux du poulier de la Somme, organisé en dépôts successifs de bancs de galets, partiellement détruits ou bouleversés par l'extraction industrielle de galets ; présence d'une lagune, le Hable d'Ault
- système de falaises maritimes crayeuses cauchoises (qui se poursuit au delà de la Bresle en Haute-Normandie jusqu'à la Seine) ; exemple typique de côte d'érosion, où peuvent être observés les algues et invertébrés marins littoraux propres aux côtes rocheuses nord-atlantiques. Présence au sommet de boisements littoraux relictuels à caractère atlantique et thermophile.
- système estuarien fossile (prairies des renclôtures et réseau de drainage avec un gradient d'halophilie décroissant vers l'intérieur et un gradient inverse de turbification).

Vulnérabilité : La plupart des systèmes littoraux sont soumis à des facteurs écologiques impossibles ou difficiles à contrôler à l'échelle humaine (érosion et transgression marine, courants et sédimentations côtières et estuariennes...). Les principales exigences pour maintenir les systèmes en état sont :

- pour les levés de galets, la préservation des processus marins d'engraisement du cordon bordier et du transfert de galets (actuellement perturbé par les aménagements côtiers), la préservation des cordons internes fossiles encore intacts, la mise en place d'un pastoralisme extensif pour diversifier, restaurer les habitats de pelouses sur galets
- pour les dunes : rajeunissement des hygrosères, fauche exportatrice ou pacage extensif des bas-marais dunaire, restauration des parmes boisées, préservation des dunes des eutrophisations de contact avec les zones périphériques fortement anthropiques, limitation voire arrêt des actions non justifiées d'artificialisation végétale des dunes (plantations diverses), gestion du public dans les zones soumises à une forte pénétration humaine...
- pour les estuaires : dépollution des eaux fluviales et estuariennes, interdiction de tout aménagement ou modification artificielle du fonctionnement hydraulique estuarien susceptible d'accélérer les processus d'envasement, gestion équilibrée des prés salés actuellement surpâturés par ajustement de la pression pastorale, maintien des zones de tranquillité pour le stationnement à marée basse, la mise bas et l'allaitement des phoques,...



- pour l'estuaire fossile de la Somme : restauration globale du système d'exploitation pastorale avec objectif d'extensification, entretien du réseau aquatique prairial...

En conclusion : la configuration actuelle du littoral est le solde à la fois des usages traditionnels diversifiants sur les espaces littoraux et du prélèvement d'espace pour l'aménagement et l'urbanisation. Globalement, l'état actuel du littoral picard, comparé au reste du littoral de la Manche, peut être qualifié de relativement satisfaisant.

4.2 Qualité et importance

La diversité d'habitats littoraux (66 relevant de la directive Habitat) ici représentée est tout à fait exceptionnelle : les intérêts spécifiques sont en conséquence.

Sur le plan floristique :

- très nombreuses espèces rares et menacées dont 2 de la directive,
- 40 espèces protégées
- cortège dunaire calcicole et cortège estuarien particulièrement riches,
- flore originale des galets de silex, ...

Sur la plan faunistique :

- site majeur de reproduction en France pour le Phoque veau marin
- halte migratoire et zone d'hivernage de valeur internationale pour les estuaires, avifaune nicheuse des zones humides, classement en ZICO et pour partie ZPS
- diversité faunistique estuarienne et marine
- espèces rares batracologiques
- cortèges entomologiques spécialisés des biotopes salés à minéralisés et cortèges xérothermophiles des dunes
- plusieurs espèces ichtyologiques menacées dont 1 de la directive (Lampetra fluviatilis).

En outre, les interdépendances fonctionnelles entre les différents systèmes sont nombreuses et confortent la cohésion d'ensemble du site.

Notons également la présence d'un habitat de la convention OSPAR ("Laines de vase intertidales").

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives			Intérieur / Extérieur [I/O]
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]
Incidences positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]
			Intérieur / Extérieur [I/O]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%



Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

- BATICLE C., BOUTELLIER C., 2003. Rapport d'étude - Chasse et environnement. implications réciproques? site Natura 2000 Estuaires et littoral picards. Fédération des chasseurs de la Somme. Université de Picardie Jules Verne. 520 p.
- BEAUCHAMPS J., 1994. Abrasion des galets et origine du sable en Baie de Somme, travaux du département de géologie de l'université de Picardie, Amiens. Tome 3. 199 p.
- DESPREZ M., 1994. L'écosystème baie de Somme : distribution des peuplements benthiques et ichtyologiques de l'espace intertidal et de ses abords, première partie : peuplements benthiques. G.E.M.E.L., Conseil régional de Picardie. 43 p.
- DUHAMEL S., 1994. L'écosystème baie de Somme : distribution des peuplements benthiques et ichtyologiques de l'espace intertidal et de ses abords, première partie : ichtyofaune et crustacés suprabenthiques. G.E.M.E.L., Conseil régional de Picardie. 41 p.
- DUPOND J.P., 1981. Relation entre bios et phénomènes sédimentaires intertidaux : le modèle de la Baie de Somme. Thèse de doctorat de géologie. 299 p.
- GEHU J.M., WATTEZ J.R., 1965. Notes sur la végétation des marais de la Plaine maritime picarde. Bull. Soc. Bot. N. Fr., 18(2).
- LATTEUX B., 1998. L'évolution morphologique de la Baie de Somme replacée dans son contexte régional et historique, in La Baie de Somme en Question, actes du colloque, Pour le littoral picard, avec le concours de l'Université de Picardie Jules Verne.
- PICARDIE NATURE, 2007. Etude et protection de la colonie de Phoques veaux-marins de la Baie de Somme. Programme d'actions 2007. 31 p.
- PICQUET P., VERGNE V., 1998. La Baie de Somme vue par des images satellitaires : éléments de fonctionnement et aspects géomorphologiques actuels, in La Baie de Somme en Question, actes du colloque, Pour le littoral picard, avec le concours de l'Université de Picardie Jules Verne.
- SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA COTE PICARDE, 2003. Document d'objectifs : Estuaires et littoral picards. 290 p.
- TRIPLETT P., CARRUETTE P., 2006. Plan de gestion de la réserve naturelle de la Baie de Somme, Syndicat mixte pour l'aménagement de la Côte picarde, 2006-2010.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	5 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5 %
32	Site classé selon la loi de 1930	40 %
36	Réserve naturelle nationale	21 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	1,45 %
50	Réserve de chasse et de faune sauvage	0,5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	Parc du Marquenterre	+	1%
11	Mollière de Lecluse	+	0%
11	Le Royon	*	0%
11	LE MARQUENTERRE	+	2%
11	HABLE D'AULT	+	0%
11	DUNES DE L'AUTHIE	+	1%
11	baie de Somme	*	0%
11	Baie d'Authie	/	0%
31	Le littoral Picard	*	%
32	Pointe du Hourdel et Cap Hornu	*	%
32	Marquenterre	*	%
36	Baie de Somme	+	21%
38	Cordon de galets de La Mollière	*	%
50	réserve de chasse et de faune sauvage du Hâble d'Ault	+	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Baie de Somme	*	%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand littoral picard (nouvelle appellation du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde) gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral et de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-t-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui



Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Plans de gestion sur :

- Réserve Naturelle de la Baie de Somme (le 3è);
- Hâble d'Ault
- Marais du Crotoy
- Marais de Saily-Bray
- Marais de Blanquetaque
- Dunes du Marquenterre



Date d'édition : 16/10/2015
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://natura2000.mnhn.fr/estuaire/2000FR2210068>



Date d'édition : 16/10/2015
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://natura2000.mnhn.fr/estuaire/2000FR2210068>

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/fo_pdf.jsp?num_jo=0&date_jo=20060416&num_texte=39&pageDebut=05794&pageFin=05794



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2210068 - Estuaires picards : Baie de Somme et d'Authie

1. IDENTIFICATION DU SITE.....	1
2. LOCALISATION DU SITE.....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.....	3
4. DESCRIPTION DU SITE.....	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE.....	8
6. GESTION DU SITE.....	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : A (ZPS)
 1.2 Code du site : FR2210068
 1.3 Appellation du site : Estuaires picards : Baie de Somme et d'Authie
 1.4 Date de compilation : 30/06/1991
 1.5 Date d'actualisation : 30/11/2005

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie www.developpement-durable.gouv.fr en3.en.deb.dgalm@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Picardie www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	MNHN - Service du Patrimoine Naturel www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/04/2006

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,48333° Latitude : 50,3°

2.2 Superficie totale

15214 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

98%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
80	Somme	2 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
80228	CROTOY (LE)
80333	FORT-MAHON-PLAGE
80649	QUEND
80713	SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Types d'habitats inscrits à l'annexe I			Évaluation du site			
		Superficie (% de couverture)	Coûtés (prombes)	Qualité des données	AIBICID Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- PF : Ecarte particulière de habitat
- Qualité des données : G = «bonne», C = «Significative», D = «Moyenne» (données particulières + extrapolations, par exemple) ; P = «Médécure» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100, >P > 15% ; B = 15, >P > 5% ; C = 2, >P > 0% ; D = 0%.
- Conservation : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Moyenne», E = «Présence non significative».
- Évaluation globale : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Moyenne», E = «Présence non significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4. de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site					Évaluation de site				
			Type	Taille		Unité	Calc. CIRVIP	Qualité des données	AIBICID	AIBIC		
				Min	Max					Pop.	Cons.	Isol.



B	A034	<i>Phalaris leucostachya</i>	r	17	17	P	P	D	D	D	
B	A034	<i>Phalaris leucostachya</i>	c	179		i	P		D		
B	A039	<i>Anisus fanalis</i>	w	200	1000	i	P				
B	A043	<i>Anisus anisus</i>	w		250	i	P		A	A	B
B	A043	<i>Anisus anisus</i>	c		280	i	P		A	A	B
B	A045	<i>Brenthis leucostachya</i>	c	10	560	i	P		B	B	C
B	A048	<i>Taraxacum officinale</i>	w	9000	9000	i	P		A	A	C
B	A050	<i>Anisus anisus</i>	w	227	227	i	P		C	A	C
B	A052	<i>Anisus anisus</i>	w	540	340	i	P		C	A	C
B	A053	<i>Anisus anisus</i>	w	486	496	i	P		C	A	C
B	A054	<i>Anisus anisus</i>	w	860	860	i	P		B	A	C
B	A056	<i>Anisus anisus</i>	w	80	80	i	P		C	A	C
B	A088	<i>Hemiphaedusa maculata</i>	w	1	5	i	P		C	A	B
B	A094	<i>Eucrostes phyllorhynchus</i>	w	1	3	i	P				
B	A098	<i>Elaeoscyttalia tibialis</i>	w	1	4	i	P		D		
B	A121	<i>Eurygaster scaber</i>	w	4	4	p	P				
B	A130	<i>Hemiphaedusa maculata</i>	w	6000	6200	i	P		B	C	C
B	A130	<i>Hemiphaedusa maculata</i>	r		15	i	P		B	C	C
B	A131	<i>Hemiphaedusa maculata</i>	r	3	3	p	P		D		
B	A132	<i>Pseudoceros annectens</i>	w	70	70	i	P		B	A	C
B	A132	<i>Pseudoceros annectens</i>	r	85	139	i	P		B	A	C
B	A132	<i>Pseudoceros annectens</i>	p	70	70	i	P		B	A	C
B	A137	<i>Charadrius hiarensis</i>	c	2800	2800	i	P		D		

B	A141	<i>Eurhale squarrosa</i>	W	240	240	I	P	C	A	C	A	C	B
B	A141	<i>Eurhale squarrosa</i>	C	175	175	I	P	C	A	C	A	C	B
B	A143	<i>Callinectes sapidus</i>	C	860	860	I	P	D					
B	A148	<i>Callinectes alpinus</i>	W	5950	5950	I	P	C	A	C	A	C	A
B	A151	<i>Phthalmothrix zosterax</i>	C	20	20	I	P	D					
B	A157	<i>Limosa lapponica</i>	W	38	38	I	P	D					
B	A157	<i>Limosa lapponica</i>	C	310	310	I	P	D					
B	A160	<i>Numenius arquata</i>	W	910	910	I	P	B	A	C	B		
B	A162	<i>Troglodytes troglodytes</i>	C	590	590	I	P	D					
B	A176	<i>Limosa melanocoryphala</i>	r	28	28	P	P	C	A	C	A		
B	A181	<i>Sterna sandvicensis</i>	C	150	150	I	P	D					
B	A189	<i>Sterna bergii</i>	C	250	250	I	P	D					
B	A222	<i>Aster fulgens</i>	W	2	11	I	P	B	C	C	C	C	C

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, FI = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
 • Aire : A = Aire de répartition (distribution géographique), C = Aire de répartition (distribution géographique), W = Aire de répartition (distribution géographique).
 • Unité : I = Individus, P = Population, W = Individus (immigrés), C = Cochenilles, colonies = Colonies, Isles = Tiges forales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localités = Stations, logs = Nombre de branches, males = Males, shoots = Pousses, stones = Cailloux rochers, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
 • Qualité des données : G = Bonne (domaine reposant sur des enquêtes, par exemple), M = Moyenne (données partielles - extrapolations, par exemple), P = Médiocre (estimation approximative, par exemple), DD = Données insuffisantes.
 • Population : A = 100%, p > 15%, B = 15, p > 2%, C = 2, p > 0%, D = Non significative.
 • Isolement : A = population (presque) isolée, B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition, C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
 • Evaluation globale : A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site				Motivation							
			Taille		Cat.	Annexe Dir. hab.		Autres catégories						
			Min	Max		Unité	IV	V	A	B	C	D		
A	25	<i>Enicospila</i>			I	P	X		X					
A	25	<i>Mela arvensis</i>			I	P	X		X					
P		<i>Crabro mulliniana</i>			I	P								X
P		<i>Limosa arvensis</i>			I	P								X
P		<i>Lichen Lobosii</i>			I	P	X		X					X

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, FI = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
 • Aire : A = Aire de répartition (distribution géographique), C = Aire de répartition (distribution géographique), W = Aire de répartition (distribution géographique).
 • Unité : I = Individus, P = Population, W = Individus (immigrés), C = Cochenilles, colonies = Colonies, Isles = Tiges forales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localités = Stations, logs = Nombre de branches, males = Males, shoots = Pousses, stones = Cailloux rochers, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
 • Qualité des données : G = Bonne (domaine reposant sur des enquêtes, par exemple), M = Moyenne (données partielles - extrapolations, par exemple), P = Médiocre (estimation approximative, par exemple), DD = Données insuffisantes.
 • Population : A = 100%, p > 15%, B = 15, p > 2%, C = 2, p > 0%, D = Non significative.
 • Isolement : A = population (presque) isolée, B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition, C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
 • Evaluation globale : A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Significative».



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	85 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	10 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	5 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : La plupart des systèmes littoraux sont soumis à des facteurs écologiques impossibles ou difficiles à contrôler à l'échelle humaine (érosion et transgression marine, courants et sédimentations côtières et estuariennes...). Les principales exigences pour maintenir les systèmes en état sont :

- pour les dunes : préservation des dunes des eutrophisations de contact avec les zones périphériques fortement anthropiques, gestion du public dans les zones soumises à une forte pénétration humaine...
- pour les estuaires : maintien de l'équilibre hydraulique et de la qualité des eaux
- l'activité mytilicole devrait être assurée en cohérence avec les objectifs environnementaux du site.

En conclusion : la configuration actuelle du littoral est le soldé à la fois des usages traditionnels diversifiants sur les espaces littoraux et du prélèvement d'espace pour l'aménagement et l'urbanisation. Globalement, l'état actuel du littoral picard, comparé au reste du littoral de la Manche, peut être qualifié de relativement satisfaisant.

4.2 Qualité et importance

L'estuaire de la Somme constitue l'une des plus célèbres haltes européennes utilisées lors des flux migratoires par l'avifaune. Située en prolongement du littoral, de la Mer Baltique et de la Mer du Nord, la baie de Somme représente un site primordial de la façade maritime du paléarctique occidental. Le caractère exceptionnel du site se reflète par la diversité spécifique qui représente 65% de l'avifaune européenne : 307 espèces aviennes ont pu y être ainsi identifiées et à une très forte proportion sur le site même. Pour de nombreuses espèces en migration ou en hivernage on observe sur l'actuelle réserve de chasse des stationnements parfois considérables. Ce site est reconnu en particulier comme ayant une importance internationale pour la sauvegarde de dix espèces. La baie de Somme présente également un intérêt exceptionnel pour la nidification de l'avifaune, puisque 121 espèces sont régulièrement nicheuses. Pour compléter l'intérêt faunistique du site, signalons la présence chez les batraciens d'espèces rares ou menacées en France telles que le Crapaud des joncs (*Bufo calamita*), la Rainette arboricole (*Hyla arborea*). Enfin, la baie de Somme constitue en France le seul site où le phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) est présent en permanence.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Intérieur / Extérieur [ilob]
Incidences positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Intérieur / Extérieur [ilob]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Old site code 200900 Numbers for *Callinectes canutus* refer to12-5-94

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	2 %
36	Réserve naturelle nationale	15 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	ESTUAIRES PICARDS : BAIES DE SOMME ET DAUTHIE	+	2%
36	ESTUAIRES PICARDS : BAIES DE SOMME ET DAUTHIE	*	15%
54	Réserve de chasse baie de Somme - Baie d'Authie	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?



Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
Date d'édition : 15/10/2015
<http://www.fms21.com/fr/17818/murad330075221068>

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200348 - Vallée de l'Authie

1. IDENTIFICATION DU SITE	<u>1</u>
2. LOCALISATION DU SITE	<u>2</u>
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	<u>4</u>
4. DESCRIPTION DU SITE	<u>9</u>
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	<u>11</u>
6. GESTION DU SITE	<u>11</u>

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC)
1.2 Code du site : FR2200348
1.3 Appellation du site : Vallée de l'Authie
1.4 Date de compilation : 31/01/1996
1.5 Date d'actualisation : 16/12/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgain@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,86167°

Latitude : 50,33333°

2.2 Superficie totale

742 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
80	Somme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
80025	ARGOULES
80060	BEALCOURT
80109	BOISLE (LE)
80118	BOUFFLERS
80244	DOMINOIS
80248	DOMPIERRE-SUR-AUTHIE
80369	FROHEN-SUR-AUTHIE
80427	HEM-HARDINVAL
80544	MEZEROLLES
80580	NAMPONT
80602	OCCOCHES
80614	OUTREBOIS
80631	PONCHES-ESTRIVAL
80649	QUEND



80666	REMAISNIL
80806	VILLERS-SUR-AUTHIE
80810	VITZ-SUR-AUTHIE

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Évaluation du site			
					AIBICID	AIBIC		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1330 <i>Près-salés atlantiques (Glaucio-Fucocinetetalia maritima)</i>		0,4 (0,05 %)		G	D			
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nannocnetaea</i>		0,02 (0 %)		G	C	C	C	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,05 (0,01 %)		G	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamon ou de l'Hydrocharitum</i>		16,2 (2,2 %)		G	C	C	C	C
3260 <i>Rivières des étages planiliaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		1,5 (0,2 %)		G	B	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,2 (0,03 %)		G	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embousonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (r sites d'orchidées remarquables)</i>		10,3 (1,4 %)		G	B	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planiliaires et des étages montagnard à alpin</i>		50,4 (6,84 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		7,2 (0,98 %)		G	C	C	C	C
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		4,3 (0,58 %)		G	B	C	C	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,81 (0,11 %)		G	B	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	23,6 (3,2 %)		G	B	C	B	B
9130		42,9		G	B	C	B	B



Hétraies de (<i>Asperula-Fagetum</i>)		(5,62 %)							
9190 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion		X	0,08 (0,01 %)	G	B	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site				
				Taille		Unité	Cat. CIRIVIP	Qualité des données	AIBICID			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	<i>Vertigo moulinsiana</i>	p			i	R	DD	C	C	C	C
F	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	r			i	V	DD	C	C	C	C
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	R	DD	C	C	C	C
F	1106	<i>Salmo salar</i>	r			i	P	DD	C	C	C	C
F	1183	<i>Cottus gobio</i>	p			i	C	DD	C	C	C	C
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	w			i	V	DD	C	C	A	C
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	c			i	R	DD	C	C	C	C
P	1614	<i>Helosciadium repens</i>	p			i	P	DD	C	C	B	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Population présente sur le site			Cat. CIRIVIP	Motivation						
			Taille		Unité		Annexe Dir. Hab.			Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
M		<i>Nyctalus leisleri</i>				P	X					X	
M		<i>Nyctalus noctula</i>				P	X					X	
P		<i>Baldella ranunculoides</i>			i	P							X
P		<i>Bolboschoenus maritimus</i>				P							X
P		<i>Butomus umbellatus</i>			i	P							X
P		<i>Caltha palustris</i>				P							X
P		<i>Carex appropinquata</i>			i	P							X
P		<i>Carex diandra</i>			i	P							X
P		<i>Carex lasiocarpa</i>				P							X
P		<i>Carex nigra</i>				P							X
P		<i>Carex rostrata</i>			i	P							X
P		<i>Catabrosa aquatica</i>			i	P							X
P		<i>Cladium mariscus</i>			i	P							X
P		<i>Comarum palustre</i>				P							X
P		<i>Dactylorhiza fistulosa</i>			i	P							X
P		<i>Dactylorhiza incarnata</i>			i	P			X				
P		<i>Dactylorhiza praetermissa</i>			i	P			X				
P		<i>Dactylorhiza viridis</i>			i	P							X
P		<i>Eleocharis uniglumis</i>			i	P							X



P		<i>Epilobium palustre</i>			i	P					X
P		<i>Equisetum fluviatile</i>				P					X
P		<i>Eriophorum polystachion</i>			i	P					X
P		<i>Groenlandia densa</i>			i	P					X
P		<i>Hippuris vulgaris</i>			i	P					X
P		<i>Hottonia palustris</i>			i	P					X
P		<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>				P					X
P		<i>Hydrocotyle vulgaris</i>				P					X
P		<i>Juncus acutiflorus</i>				P					X
P		<i>Juncus bulbosus</i>				P					X
P		<i>Juncus subnodulosus</i>				P					X
P		<i>Lathyrus palustris</i>			i	P					X
P		<i>Menyanthes trifoliata</i>			i	P					X
P		<i>Oenanthe fistulosa</i>				P					X
P		<i>Parnassia palustris</i>			i	P					X
P		<i>Pedicularis palustris</i>			i	P					X
P		<i>Peucedanum palustre</i>				P					X
P		<i>Polystichum aculeatum</i>				P					X
P		<i>Potamogeton natans</i>			i	P					X
P		<i>Potentilla palustris</i>			i	P					X
P		<i>Ranunculus circinatus</i>			i	P					X
P		<i>Ranunculus lingua</i>			i	P					X
P		<i>Selinum carvifolia</i>			i	P					X



P		<i>Sium latifolium</i>			i	P					X
P		<i>Sparanium emersum</i>				P					X
P		<i>Spiranthes spiralis</i>			i	P		X			
P		<i>Stellaria palustris</i>			i	P					X
P		<i>Thalictrum flavum</i>			i	P					X
P		<i>Thysseltrium palustre</i>			i	P					X
P		<i>Triglochin palustris</i>			i	P					X
P		<i>Utricularia vulgaris</i>				P					X
P		<i>Valeriana dioica</i>			i	P					X
P		<i>Veronica scutellata</i>			i	P					X
P		<i>Galium uliginosum var. meratianum</i>				P					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Poussettes, stons = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	20 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	25 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N14 : Prairies améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

La vallée de l'Authie reste l'un des couloirs fluviaux essentiels du Nord de la France, tant dans ses caractéristiques actuelles que par son passé et ses potentialités de restauration.

L'Authie est un fleuve côtier de première catégorie, majeur pour les plaines du Nord-Ouest de la France, et dont le cours sépare approximativement les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Avec ses populations de Saumon atlantique, elle est un élément important du réseau fluvial et piscicole du Nord-Ouest de la France. Bien qu'elle n'occupe au niveau national qu'un rang faible pour les effectifs "captures" de saumon, elle est avec la Bresle, l'une des seules rivières de la Seine au Danemark à être encore fréquentée par ce poisson. Sa conservation apparaît en connaissance de cause comme un choix stratégique fondamental sur le plan biogéographique européen.

La diversité ichtyologique de l'Authie, les habitats aquatiques rhéophiles et lenticques sont d'autres bioindicateurs de l'intérêt du cours d'eau et de sa représentativité des hydrosystèmes fluviaux nord-atlantiques basiques.

L'élargissement local du lit majeur permet de prendre compte une séquence exemplaire d'habitats alluviaux aquatiques et terrestres. Le système alluvial tourbeux alcalin de type atlantique/subatlantique de l'Authie, autrefois largement représenté dans la moyenne et basse vallée de l'Authie, fortement réduit aujourd'hui suite aux drainages et assèchements divers, présente encore un cortège typique et représentatif de milieux. En particulier, les habitats aquatiques, les roselières et cariçaies associées aux secteurs de tremblants, ont ici un développement remarquable et coenotiquement saturé, tandis que persistent quelques-uns des derniers lambeaux de pré oligotrophe tourbeux alcalin atlantique et de ceintures oligo-mésotrophes vivaces amphibiennes atlantiques à *Apium repens* et *Baldellia ranunculoides*.

Les vallées sèches avec leurs caractéristiques sud-artésiennes (relief accentué avec ravins et cavées, affleurements marneux, pluviosité et hygrométrie de l'air accrues) sont des mosaïques d'habitats calcicoles solitaires et complémentaires, pelouses, prairies mésotrophes, ourlets et fourrés, forêts de pente, qui combinées aux variations d'exposition, proposent un réseau exemplaire de pelouses calcicoles originales et typiques.

Vulnérabilité : La régression ou la disparition des pratiques de fauche, pâturage, étrépage, tourbage, l'exportation de nutriments est insuffisante pour maintenir un état trophique correct du système. Il en résulte des phénomènes d'atterrissement et de minéralisation de la tourbe, de vieillissement des roselières, cariçaies, moliniaies au profit des mégaphorbiaies et fourrés hygrophiles. Ces processus ont été gravement accélérés, depuis plus d'un siècle, par les drainages qui ont complètement modifiés, par endroit, l'aspect originel de la vallée en favorisant la mise en place de prairies grasses intensives et le développement de la popiculture. Il s'en est suivi une perte importante de diversité et une régression progressive des intérêts biologiques de la vallée.

L'état de conservation du réseau de pelouses calcicoles est convenable, compte tenu du degré général de dégradation des systèmes pelousaires des plaines nord-ouest suite aux abandons d'exploitation traditionnelle et à la chute des effectifs des populations de lapins.

4.2 Qualité et importance

" côté picard ", l'ensemble présente une grande diversité floristique :
-16 espèces protégées, dont 1 de la directive (*Apium repens*) en plusieurs stations et populations remarquables
-nombreuses plantes rares et menacées
-diversité et typicité du cortège aquatique alcalin
-cortège turficole et oligotrophe des prés tourbeux et des dépressions inondables

Les intérêts faunistiques sont également majeurs :
-diversité et importance des cortèges d'oiseaux paludicoles
-la partie ouest du site est inventoriée en ZICO
-présence de trois espèces de la directive avec des populations importantes de Triton crêté
-présence de zoocoenoses aquatiques avec Pléocoptères

Les habitats pelousaires présentent une importante diversité orchidologique et floristique (3 espèces protégées : *Coeloglossum viride*, *Spiranthes spiralis* et *Parnassia palustris*).
Les habitats forestiers hébergent diverses fougères rares et menacées.

En outre, le site présente encore l'un des rares exemples régionaux de pelouses calcicoles pâturées par les bovins. L'ensemble participe à un échantillonnage représentatif des potentialités coenotiques, floristiques et faunistiques semi-naturelles du plateau picard médian.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]
H	A02.03	Retournement de prairies		B
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	A08	Fertilisation		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]
H	A03.02	Fauche non intensive		B
H	A04.02	Pâturage extensif		B
H	A05.01	Elevage		B
H	A06.04	Arrêt de la mise en culture d'une parcelle		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- Importance :** H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution :** N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur :** I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	60 %
Domaine communal	40 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB
Lien : <http://natura2000-picardie.fr/documents/Utiles/Docob.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

